

En tant qu'adhérent, vous pouvez nous transmettre votre/vos pouvoir(s), **au plus tard le samedi 11 novembre 2023** par courriel à secretariat@apelpassy.fr

REMARQUE : Ces pouvoirs peuvent être complétés imprimés ou remplis et signés électroniquement (Outils « remplir et signer » Acrobat Reader)

Pouvoir - Assemblée Générale Extraordinaire Apel du 16 novembre 2023

Je soussigné(e) M. ou Mme

(Un seul vote par famille)

Nom :

Prénom :

Classe de l'enfant :

donne pouvoir à M. ou Mme

(La personne que vous désignez pour vous représenter devra se faire connaître au début de l'AGE.

Vous avez la possibilité de ne pas nommer de représentant. D'après nos statuts, les pouvoirs non-nominatifs sont affectés au prorata des suffrages exprimés.)

Nom :

Prénom :

Classe de l'enfant :

pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Apel de La Salle Passy Buzenval qui se tiendra le jeudi 16 novembre 2023, et pour participer à toutes les délibérations et décisions qui auront lieu au cours de cette assemblée.

Fait à :

Le :

Signature (précédée de la mention « Bon pour Pouvoir ») :